

Communiqué de presse
5 décembre 2018

Prévention du surendettement chez les hospitaliers

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers et la Banque Française Mutualiste, acteurs majeurs de l'action sociale présentent, à Metz, le court-métrage « *Ma vie à crédit* » et le guide « *Vous avez dit budget ?* »

**Débat sur la prévention du surendettement
avec Jean-Louis Kiehl, Président de la Fédération Crésus**

La sphère hospitalière n'étant pas épargnée, la **Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH)**, et la **Banque Française Mutualiste**, deux acteurs majeurs de l'action sociale présents dans la sphère hospitalière mènent régulièrement des actions de prévention sociale axées sur le surendettement auprès des hospitaliers : infirmiers/ères ; aides-soignant(e)s et personnels administratifs de l'hôpital.

« *Ma vie à crédit* » : des témoignages pour surmonter les épreuves

Réalisé par la Mutuelle Nationale des Hospitaliers, le court-métrage de 26 minutes, « *Ma vie à crédit* » présente des témoignages qui illustrent le travail des professionnels qui accompagnent au quotidien les personnes en fragilité financière. Pour ces spécialistes, il s'agit d'identifier les épreuves à surmonter, le chemin à parcourir et les pièges dissimulés auxquels sont confrontées les personnes endettées au-delà du raisonnable.

Stress, doutes et incertitudes sur l'avenir sont leur lot quotidien.

« *Vous avez dit budget ?* », un guide pour organiser son budget au quotidien

Le surendettement étant souvent lié à une diminution de revenus conjugué à une maîtrise insuffisante du budget, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers et la Banque Française Mutualiste ont édité le guide : « *Vous avez dit budget ? Quelques conseils pour être serein.* »

Ce document rappelle les bases indispensables pour organiser son budget au quotidien, en avoir la maîtrise pour faire face aux imprévus mais aussi construire et concrétiser ses projets.

Une aide concrète aux personnes mal-endettées ou surendettées

Dans le cadre de son action sociale et plus spécifiquement dans le domaine de l'entraide, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers est susceptible de venir en aide à ses adhérents confrontés à des difficultés financières liées à des accidents de la vie comme la perte de salaire à la suite d'une maladie ou d'une période de chômage, une séparation ou un décès... ou devant faire face à des frais importants en matière de santé (réalisation de prothèses dentaires notamment).

Depuis 2010, la Banque Française Mutualiste et la Fédération CRESUS mettent en commun leurs efforts pour accompagner les clients de la banque en difficulté par des actions de sensibilisation et de prévention et par la mise en place d'un plan d'aide personnalisé et gratuit dispensé par la plateforme CRESUS.

Sur l'exercice 2017, **environ 4 285 aides exceptionnelles non-remboursables ont été accordées pour ces motifs**. Lors de l'étude des dossiers, **126 adhérents rencontrant des difficultés financières ont été éligibles à l'accompagnement social**, dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération CRESUS.

Toutefois, il convient de relever que **seulement un quart des adhérents ont donné leur accord pour un accompagnement budgétaire et social par cet organisme** : accompagnement de proximité (par exemple dans les démarches auprès des créanciers tels que les bailleurs ou les organismes de crédit), suivi et soutien jusqu'au rétablissement de la situation financière.

Un débat avec des experts de la lutte du surendettement des hospitaliers

La projection sera suivie d'un débat animé par Olivier de Lagarde, en présence de :

- **Jean-Pierre Berton**, Administrateur de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers
- **Thierry Durand**, Directeur des partenariats de la Banque Française Mutualiste
- **Jean-Louis Kiehl**, Président de la Fédération Crésus
- **Véronique Bordes**, Responsable Service des Institutionnels et des Particuliers à la Banque de France
- **Nathalie Bueb**, Responsable du Pôle Accompagnement budgétaire / Prévention du surendettement Crésus

À noter : La Fédération française des associations CRESUS est un réseau de proximité dédié à la prévention de l'exclusion financière et du surendettement par l'éducation financière. Chaque année, elle accueille en moyenne 50 000 ménages surendettés et instruit plusieurs centaines de dossiers de microcrédit personnel.

À PROPOS DE LA MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH) est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. En près de 60 ans d'existence, elle est devenue **le partenaire de référence des acteurs de la santé et du social en tant que spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers**. La Mutuelle Nationale des Hospitaliers est aujourd'hui **la première mutuelle du monde de la santé**.

Pionnière, innovante et solidaire, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers propose aujourd'hui des garanties santé adaptées et évolutives, de la prévoyance, des produits d'assurance auto et habitation, des prestations de prévention, des services, des conseils pour aider ses adhérents à financer leurs projets.

La mutuelle met en place des actions et des prestations pour prévenir les risques sanitaires et sociaux concernant la personne et en réparer les conséquences. Elle agit pour améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées.

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers accorde une attention constante aux personnes les plus démunies pour favoriser le bien-être et la cohésion sociale de l'ensemble de ses adhérents et de leur famille. Pour mener à bien sa politique pour une solidarité active, un service plus proche et prendre en compte les besoins de ses adhérents, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers est présente, sur le terrain grâce à un réseau d'attachés commerciaux, de conseillers mutualistes, d'élus bénévoles et de correspondants.

En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles en choisissant un modèle économique original et inédit, la profitabilité partagée. En novembre 2018, la mutuelle a créé un nouvel acteur du parcours de santé : *nehs*, pour nouvelle entreprise humaine en santé qui développe une offre globale de services et de services-métiers totalement dédiée aux acteurs du monde de la santé, personnes physiques et personnes morales.

nehs permet à tous les professionnels de santé de rester contrés sur leur cœur de métier, de gagner du temps médical au profit de leur bien-être autant que pour une meilleure prise en charge du patient.

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte près de 600 000 adhérents et protège aujourd'hui près d'1 million de bénéficiaires, professionnels de la santé et ayants-droit.

En savoir plus sur la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) : www.mnh.fr

À PROPOS DE LA BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE

La Banque Française Mutualiste est la banque de chaque agent du secteur public

La Banque Française Mutualiste est la seule banque en France à avoir été créée à l'initiative de mutuelles de la Fonction publique qui souhaitaient apporter à leurs adhérents une protection dans le domaine bancaire. Depuis 1986, elle propose, à l'ensemble des agents du secteur public, une gamme de prêts et d'épargne à taux performants ainsi que, grâce à ses partenaires distributeurs, une offre bancaire complémentaire tels les comptes à vue, moyens de paiements, crédits immobiliers, assurances de prêts...

Sans guichet et pourtant proche de ses clients, la banque s'appuie en métropole sur le réseau d'agences de son partenaire historique Société Générale avec lequel elle a renouvelé son partenariat en 2016. Guidée par des valeurs mutualistes de solidarité et de responsabilité citoyenne, elle place l'intérêt de la personne avant l'intérêt financier. Ainsi, elle s'engage depuis plusieurs années dans la prévention des risques financiers et dans la lutte contre le mal endettement et le surendettement.

Aujourd'hui, plus d'1,2 million agents du secteur public, qu'ils soient hospitaliers, enseignants, militaires, douaniers, gendarmes, policiers, fonctionnaires territoriaux, fonctionnaires d'État... sont clients de la banque (métropole et DOM). La banque emploie 215 collaborateurs. Son actionnaire de référence est la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH).

Suivez l'actualité de la Banque Française Mutualiste sur www.bfm.fr et sur les réseaux sociaux

CONTACT MÉDIAS

Mutuelle Nationale des Hospitaliers

Banque Française Mutualiste

Jérôme Aubé | 06 29 82 76 55 | presse@groupe-nehs.com